

Melun

Session : Janvier 2018
Année d'étude : Première année de licence en Droit parcours classique et réussite
Discipline : *Institutions judiciaires, institutions administratives*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 1)
Titulaires du cours : Mme Julie BAILLEUX & M. Sylvain JOBERT

Document(s) autorisé(s) : aucun

1^{ère} partie : INSTITUTIONS JUDICIAIRES (6 points)

- **Quelles sont les deux conditions de l'octroi de l'aide juridictionnelle ? (2 points)**
- **Expliquez en quoi l'organisation de l'avancement des magistrats révèle le souci de leur indépendance. (1,5 point)**
- **Les chambres de la Cour de cassation aujourd'hui : vous préciserez leurs noms et identifierez au moins un de leurs domaines de compétence. (2,5 points)**

2^{ème} partie : INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES (4 POINTS)

- **Le préfet de département (statut et attributions) (2 points)**
- **Quelles sont les différences entre le contrôle hiérarchique et la tutelle ? (2 points)**

Question bonus : qui est le Premier Président de la Cour de cassation ?